

Aide canadienne au développement en Afrique

L'ampleur de la famine en Afrique en 1984-1985 a incité le gouvernement canadien à agir rapidement. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark ainsi que le ministre des Relations extérieures, M^{me} Monique Vézina, ont nommé M. David MacDonald coordonnateur des secours d'urgence pour la famine en Afrique et créé un Fonds spécial pour l'Afrique, en vue d'offrir des subventions de contrepartie équivalentes aux sommes versées par la population canadienne. Le public a répondu à l'appel d'une façon spectaculaire et sans précédent. Quelque 800 000 Canadiens et Canadiennes ont donné jusqu'ici plus de 50 millions de dollars. En réponse, les sommes allouées par le gouvernement sont passées de 50 à 65 millions de dollars. L'argent a servi, entre autres, à fournir une aide alimentaire supplémentaire, à accorder une subvention à l'UNICEF pour divers projets s'adressant aux femmes et aux enfants, à verser une subvention de contrepartie pour des envois de céréales de la Banque de céréales vivrières du Manitoba et de la Saskatchewan et à appuyer les projets mis de l'avant par environ 50 organisations non gouvernementales. Ces projets mettent à la disposition des Africains aussi bien des semences, des entrepôts, des outils et des véhicules pour le transport, par le biais de la Fondation du cardinal Léger en Tanzanie, que des camions par l'entremise de l'Église unie du Canada en Éthiopie.

Agriculture

Le développement de l'agriculture constitue une priorité de l'ACDI, en Afrique. Par son aide bilatérale, elle jette les bases d'un meilleur approvisionnement et d'une autosuffisance alimentaire. Des projets d'irrigation, de reboisement, de développement rural, de pêches, de recherche, de production, d'entreposage, de transport et de distribution des céréales absorbent environ 40 % de l'assistance bilatérale accordée à l'Afrique.

L'ACDI contribue également au développement agricole de l'Afrique en soutenant l'action d'organisations internationales telles que le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds international de développement agricole ou l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, d'importants établissements financiers comme la Banque africaine de développement, et des centres de recherches du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale.

En outre, des ONG canadiennes et internationales reçoivent des subventions pour la réalisation de projets de développement agricole. Ces organismes bénévoles recherchent tout particulièrement une participation des populations rurales d'Afrique à leur propre dé-

veloppement, au niveau notamment d'organisations d'agriculteurs, de services de formation professionnelle et d'activités de production et de commercialisation alimentaires.

Ressources humaines

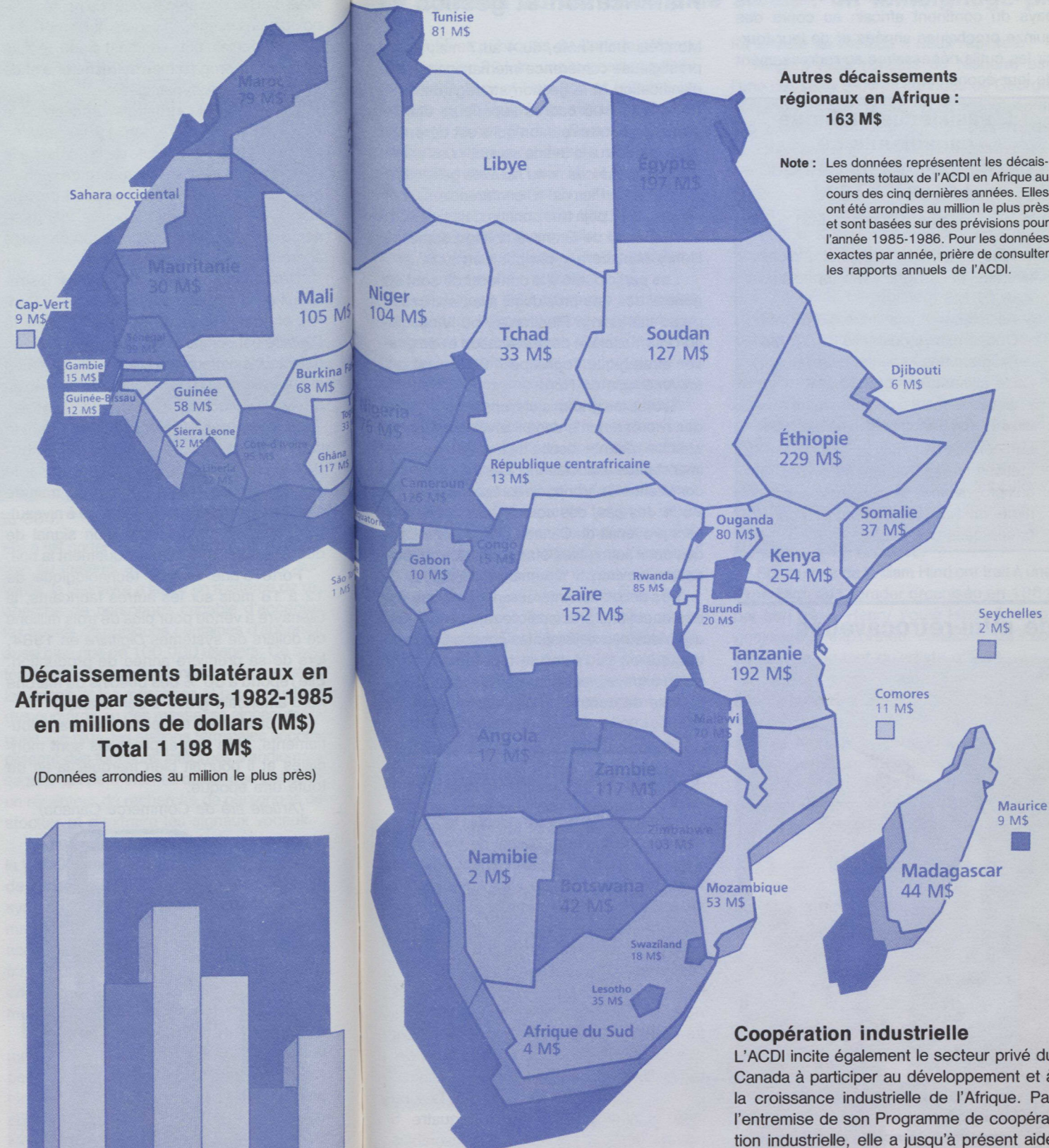
L'ACDI appuie depuis longtemps le développement des ressources humaines en Afrique, en accordant des bourses d'études à des étudiants africains au Canada ou dans d'autres pays du tiers monde, en aidant à la formation de gestionnaires et de techniciens, en fournissant une assistance à des projets de développement, en finançant directement des universités nationales et des écoles techniques, ou en soutenant divers projets d'organisations multilatérales et non gouvernementales. Au cours des quatre dernières années, l'Agence a octroyé plus de 100 millions de dollars pour le développement des ressources humaines dans une douzaine de domaines différents : la santé, l'éducation, l'agriculture, les coopératives, l'administration publique ou la formation des dirigeants dont l'Afrique a besoin pour donner vie aux projets de développement communautaire.

Énergie

L'énergie compte parmi les trois priorités de développement de l'ACDI. Le Mécanisme canadien pour les énergies renouvelables, par exemple, finance jusqu'à 100 % des frais engagés par des sociétés canadiennes, dans le domaine de l'énergie renouvelable, pour mettre à l'épreuve et adapter leurs techniques dans le tiers monde. Des essais ont été effectués sur des panneaux de chauffage solaire, au Kenya, et on a monté des petits ouvrages hydro-électriques au Swaziland et en Sierra Leone.

L'ACDI appuie de nombreux projets dans le domaine de l'hydro-électricité : l'amélioration de lignes de transmission au Mali, au Kenya et dans d'autres pays, l'électrification rurale en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et au Gabon, entre autres, ainsi que des ateliers sur la planification de l'énergie au Malawi. En Égypte, l'ACDI a octroyé 25 millions de dollars sous forme d'équipement dans le cadre d'un projet visant à alimenter en électricité plus de trois millions de personnes de zones rurales. Dans le secteur pétrolier et gazier, grâce à l'aide financière de la Corporation Pétro-Canada pour l'assistance internationale, on se livre maintenant à la prospection pétrolière et à l'exploitation des gîtes pétroliers dans plusieurs pays dont le Cameroun, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

Afin de ralentir l'épuisement des réserves de bois de combustion pendant que des programmes de reboisement sont mis en place au Burkina Faso, l'ACDI a accordé une subvention de 65 000 \$ à Inter Pares, une ONG



d'Ottawa, pour la fabrication de poêles à bois à fort rendement énergétique dans quatre ateliers de la région. L'ACDI a investi quelque 95 millions de dollars sous forme de projets de sylviculture dont le programme de reboisement au Sénégal visant à arrêter la marche du désert et à protéger les terres agricoles tandis qu'elle fournit du bois de combustion.

Coopération industrielle

L'ACDI incite également le secteur privé du Canada à participer au développement et à la croissance industrielle de l'Afrique. Par l'entremise de son Programme de coopération industrielle, elle a jusqu'à présent aidé l'établissement de contacts et de liens de coopération entre des entreprises canadiennes et africaines dans plus de 37 pays de ce continent, en favorisant le transfert de techniques, en offrant des incitations de pré-investissement, en renseignant sur les perspectives de coopération industrielle, en appuyant l'organisation de missions, de visites

et d'expositions et en aidant les pays d'Afrique à développer les capacités nécessaires à leur essor industriel. Depuis 1981, ce programme a versé plus de 32 millions de dollars à quelque 1 011 projets de contreparties et autres échanges commerciaux en Afrique.

Transports et communications

Les transports et les communications font partie intégrante de l'infrastructure de base d'un pays; ils sont des éléments essentiels à sa vie économique. L'ACDI appuie les efforts de nombreux pays africains désireux de développer ces secteurs. Outre l'assistance financière, le Canada envoie des spécialistes sur place pour participer à des projets et contribuer au transfert de techniques et de compétences par la formation du personnel local. Depuis 1981-1982, l'ACDI a affecté quelque 240 millions de dollars aux secteurs des transports et des communications en Afrique.

Ainsi, un projet canadien prévoit la prestation de services techniques à la Commission des transports et des communications pour l'Afrique australe, dont bénéficieront les neuf pays membres de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe : l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

En Zambie, l'ACDI aide à construire et à améliorer 570 km de routes rurales afin de relier les communautés éloignées vivant de la pêche aux marchés urbains.

En Afrique de l'Ouest, le Canada a participé à un projet majeur de développement des télécommunications (Panafitel) visant à fournir à cinq pays de cette région — Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal — un système de télécommunications afin de favoriser les échanges sur le plan régional et avec le reste du continent africain, et pour appuyer leur stratégie de développement.

Une assistance à plusieurs facettes

Le Canada collabore à une quarantaine d'organisations et de programmes internationaux qui œuvrent en Afrique. Chaque année, ces organismes spécialisés investissent des millions de dollars pour soulager la famine, aider les réfugiés et accélérer le développement de l'Afrique. Ce sont des institutions financières, des organismes des Nations unies et d'autres organisations de développement ou de recherches. Cette assistance à plusieurs facettes, appelée aussi assistance multilatérale, signifie que des ressources humaines et financières en provenance de nombreux pays sont groupées et travaillent en commun, ce qui permet souvent des réalisations qu'aucun pays travaillant seul ne parviendrait à faire. Ces organisations démontrent ainsi ce qu'est la solidarité humaine à son meilleur.